



TERMES DE REFERENCES

**RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
ORGANISATIONS RECIPIENDAIRES DE
SUBVENTIONS DU PROJET MOCA DANS LES
REGIONS D'ABENGOUROU, SOUBRE ET DALOA**

RECRUTEMENT DE DEUX (2) CONSULTANTS

**I – CONSULTANT INDEPENDANT – AMELIORATION DE LA COMPETIVITE
DES ORGANISATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE
TRANSFORMATION DU CACAO**

**II – CONSULTANT INDEPENDANT – AMELIORATION DU SYSTEME
D'ANALYSE ET D'EVALUATION DE LA QUALITE DES FEVES BRUTES DE
CACAO EN CONFORMITE AVEC LES EXIGENCES REGLEMENTAIRES**

I – CONSULTANT INDEPENDANT – AMELIORATION DE LA COMPETIVITE DES ORGANISATIONS ET LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES DE TRANSFORMATION DU CACAO

1. Contexte et justification

Pour soutenir le secteur du cacao, CNFA met en œuvre un projet de trois ans nommé **MOCA « Maximiser les Opportunités dans le Cacao »**.

Le Ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) qui finance le projet à hauteur de 14,6 millions de dollars a accordé à CNFA une extension de temps sans fonds additionnels jusqu'au mois de Juillet 2021 en vue d'accroître la productivité et l'efficacité des acteurs de la chaîne de valeur du cacao.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de son projet MOCA, CNFA a sélectionné 14 porteurs de projet, y compris les entreprises privées, les femmes et les jeunes entrepreneurs, les coopératives, les groupements et associations de producteur en vue de bénéficier d'une subvention en nature.

Les subventions en nature financeront des activités et des investissements non seulement pour l'établissement de centres de services agricoles mais aussi, pour améliorer l'application des bonnes pratiques agricoles, la gestion des exploitations agricoles et des plantations, la gestion des coopératives et des entreprises, la capacité de stockage, la disponibilité et l'accès aux services agricoles, l'accès au marché du cacao, la diversification des producteurs, accès aux services financiers et au financement.

Dans le cadre général de son appui aux bénéficiaires de subvention, CNFA a incorporé le financement de formation externe dans sa contrepartie en vue du renforcement des capacités des bénéficiaires de subvention MOCA à gérer leurs organisations respectives et à accroître l'efficacité de leurs actions de développement.

Ainsi, sur la base de l'évaluation des besoins des organisations bénéficiaires, CNFA recherche un consultant pour former et coacher ses bénéficiaires sur le processus de transformation post récolte des fèves

Les bénéficiaires dans la transformation locale sont au nombre de 04 et sont des coopératives, des groupements de femmes et de jeunes des régions de la Nawa, du Haut Sassandra et de l'Indénie Djuablin.

Suivant les acquis de leur expérience antérieure et actuelle les bénéficiaires se présentent comme suit :

Type	Localisation	Gamme de produits	Type de transformation	Observations
Coopérative	Issia/ Depa	Plaquettes de Chocolat	Semi-moderne	Processus de transformation entièrement réalisé sur le site
Coopérative	Abengourou/ Padiengnan	Plaquettes de Chocolat, poudre de cacao, beurre de cacao,	Artisanale pour la première étape de transformation (Tri, décorticage, torréfaction)	Etape 2 externalisation de la transformation (l'ensemble des produits) chez un prestataire
Coopérative	Méagui	Fèves brutes enrobées, plaquettes de chocolat	Artisanale pour les fèves enrobées et la première étape de transformation	Etape 2 externalisation de la transformation

			(Tri, décorticage, torréfaction)	(plaquettes de Chocolat) chez un prestataire
Groupement de femmes	Vavoua/Zouzoukro	Brisures enrobées (Cacahuète)	Artisanale	

Quelques modules de formation visés par :

(1°) Le processus de sélection de fèves et la fabrication de produits semi-finis et finis,

- Les bonnes pratiques de sélection de fèves de qualité, et comment influencer la qualité des fèves offerts.
- Les bonnes pratiques et la gestion de la transformation des fèves en produits dérivés : fèves enrobées, jus de cacao, pâte ou masse naturelle de cacao pur, beurre et poudre de cacao, chocolat, pâte à tartiner, etc...
- Les bonnes pratiques et la gestion de Stockage des fèves et produits transformés.
- Le contrôle de qualité durant le processus de transformation.

(2°) Démonstration pratiques,

- Organiser un *atelier d'échanges de expériences et pratiques des 4 unités,*
- *Visites d'unité de transformation fonctionnelle artisanale et industrielle, etc....*

2. Objectifs

Améliorer la compétitivité des organisations récipiendaires et garantir le développement de leur activité de transformation du cacao.

2.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus

Les porteurs de projet sont :

- Guidés et coachés dans le développement de leur processus de transformation,
- Guidés et coachés sur la gestion de l'approvisionnement des fèves brutes, du tri, décorticage, torréfaction, concassage, broyage, malaxage, etc...
- Formés pour améliorer la confection des produits semi-finis et finis
- Outillés par des démonstrations pratiques, par des visites de sites sur tout le process, par des partages d'expériences, etc...

2.2. Caractéristiques du dispositif de formation demandée

Le dispositif de formation demandé doit permettre de répondre aux points suivants :

-Proposer un suivi individuel pour chaque organisation en tenant compte de leur attente et besoins spécifiques.

Les objectifs d'amélioration seront identifiés préalablement à l'élaboration des modules de formation et de visite individuelle ou groupée.

3. Méthodologie

Le consultant proposera les modalités qui lui paraissent les mieux adaptées à ce dispositif de formation et validé par CNFA. Toutefois, les formations en présentiel seront privilégiées. Le formateur devra utiliser une approche andragogique pour garantir une bonne efficacité de la formation.

4. Effectifs

L'effectif de chaque organisation pourra varier en fonction du module mais aussi du coût de la formation. Le nombre maximal de participants à une formation est fixée à 25 personnes.

5.Participants

Groupe cible : la liste définitive sera partagée dès réception de la proposition de coût.

6.Date de mise en œuvre et tâche à réaliser par le consultant/formateur

Les formations démarreront dès le mois de décembre 2020 pour une période maximum de trois (3) mois.

Le consultant/formateur prendra en charge :

- La préparation des modules de formation,
- Entreprendre les séances de formation en français ou langues locales
- Ses déplacements sur les lieux de formation
- L'identification du site des travaux pratiques
- La rédaction du rapport final en français
- La conception des outils de gestion
- Partager un plan de suivi des actions post-formation respectif à chaque bénéficiaire

7.Lieu

Les formations se dérouleront sur site.

8. Offre technique et financière

Elle précisera :

- Les modalités de constitution des groupes et de suivi des apprenants.
- Les intitulés et contenus prévisionnels des différents modules susceptibles d'être proposés.
- Les modalités pédagogiques.
- Les supports pédagogiques proposés.
- Le nom et les qualifications du ou des formateurs.
- Le prix.

9. Profil du Consultant (e)

- Diplômé (e) d'études supérieures BAC+4/5 d'une école d'agronomie, agro-industrie, chimiste/fabricant (agroalimentaire) ou équivalent ;
- Démontrer une bonne connaissance de l'environnement agricole particulièrement le secteur de la transformation du cacao ;
- Démontrer une très bonne connaissance des zones d'implantation des bureaux de CNFA
- Démontrer une très forte expérience dans la fabrication de produits dérivés du cacao, semi-finis et/ou finis

- Démontrer une très bonne expérience dans le montage de projet agricole, de création de valeur, de création de petites unités de transformation et de renforcement de capacités ;
- Démontrer une forte capacité à maximiser les opportunités d'affaires ;
- Démontrer de fortes aptitudes en leadership, au coaching et au travail d'équipe ;
- Démontrer de bonnes compétences en communication (orale et écrite) ;
- Démontrer une bonne maîtrise de la langue française et de la bureautique (MS Office / Windows) ;
- Démontrer une bonne compréhension de l'organisation, des contraintes et défis des entreprises rurales « agricoles » ;
- Démontrer une bonne connaissance de quelques langues locales : Malinké, bété, et/ou Agni.

Les personnes intéressées doivent soumettre une offre technique et financière, incluant leur CV, référence, preuve de mission similaire à l'équipe de gestion du projet MOCA à l'adresse mail : info@cnfacotedivoire.org .

Une évaluation de toutes les offres reçues sera faite et seules les personnes présentant le profil recherché et les offres techniques et financières entrant dans le canevas du projet feront l'objet d'interviews.

NB : La date limite de soumission des dossiers est fixée au Mercredi 25 Novembre 2020 à 18 heures au plus tard

CNFA recherche un Consultant indépendant susceptible de réaliser tous les travaux, dispenser toutes les formations et ayant les compétences requises. Pas de saucissonnage de l'offre.

10. Evaluation des offres

L'évaluation se fera faite sur la base de la qualité et du coût.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre respecte les consignes de l'Appel d'Offres, satisfait aux conditions d'admissibilité et présente le meilleur rapport qualité-prix. La détermination du meilleur rapport qualité-prix tiendra compte des propositions techniques et financières, autrement dit, la meilleure approche et les résultats attendus combinés au respect du plafond budgétaire.

Analyse technique

Les offres seront analysées premièrement selon la proposition technique et sera noté sur 100 points. Seules les offres ayant au moins 80 points seront qualifiées pour la poursuite du processus d'attribution de l'offre.

Eléments	Points
Copie de diplôme (école d'agronomie, agro-industrie, chimiste/fabricant (agroalimentaire) ou équivalent)	10
Expérience dans le domaine (attestation de travail, certificat de formation, Award, participation à des journées du cacao en tant que paneliste, exposant)	30
Expérience significative dans les travaux similaires dans le cacao (3 attestations de bonne exécution/5 points par attestation)	15
Programme de travail détaillé (visite de terrain, contenus prévisionnels des modules, processus de suivi et coaching)	45
Total	100

NB : les points seront attribués sur la base de documents probants.

Analyse financière

-Temps de travail

Éléments	Estimation du temps de travail	Total (jours)
États des lieux (4 structures)	2*4	8
Formation – Démonstration en un lieu	3*1	3
Coaching individualisé (4 structures)	2*4	8
Rédaction des rapports	2*1	2
Total		21

Nous estimons le temps de travail en dehors des voyages à 21 jours.

- Budget

L'enveloppe budgétaire de cette activité est d'un maximum de **4.2 millions (4. 200.000) de FCFA**.

Il s'agit uniquement des honoraires, des frais de déplacement et d'hébergement du consultant.

Toutes les autres charges, location de salle, déplacement et hébergement des participants, pause-café ou déjeuners, cahiers de l'apprenant sont à la charge du projet MOCA.

Analyse financière

L'offre le moins disant (F) aura la note maximale de 100.

Les notes des autres offres (X) sera déterminée selon formule suivante, $N = F * 100/X$

Les notes techniques et financières seront pondérées respectivement de 80% et 20%.

Le marché sera accordé à la structure ayant obtenu la note la plus élevée.

Attribution de l'offre

Le marché sera accordé au consultant ayant le maximum de points (note technique + note financière) et dont la proposition financière respecte le budget proposé.

Les propositions financières d'un montant supérieur au budget indiqué sont rejetées, celle correspondant à la note la plus élevée, est retenue, et le Consultant qui l'a soumise est invité à négocier un marché.

Le marché ne sera accordé que sur des propositions originales. Cependant, CNFA se réserve le droit de mener l'une des opérations suivantes :

- CNFA peut mener des négociations avec et / ou demander des précisions à tout soumissionnaire avant l'attribution ;
- Bien que la priorité soit accordée aux soumissionnaires capables de satisfaire à toutes les exigences techniques de la présente, CNFA peut attribuer un marché partiel ou le répartir entre divers fournisseurs dans l'intérêt du projet MOCA ;
- Ce présent Appel d'Offres peut être annulé à tout moment.

CNFA prévoit un Contrat de Prestation de Service au Soumissionnaire retenu.

Il est prévu une séance de négociation pour affiner les échanger avant la conclusion du contrat.

11. Proposition chiffrée

Les prix seront exprimés en FCFA. Les offres demeurent en vigueur pour une période minimum de soixante (60) jours ouvrables après expiration de l'offre. Les soumissionnaires sont invités à transmettre leurs offres.

12. Consignes relatives à la proposition

La rédaction des propositions doit satisfaire aux conditions ci-après :

- (a) Rédaction uniquement en langue française ;
- (b) La Proposition Technique doit être détaillée et susceptible de répondre aux besoins ;
- © La proposition chiffrée doit être présentée avec les détails possibles en HT (honoraires, frais de logement et déplacement) par activité.
- (c) Trois contacts (3) de personnes-ressources provenant d'organisations et / ou de particuliers pour lesquels le soumissionnaire a réalisé des travaux similaires.

II – CONSULTANT INDEPENDANT – AMELIORATION DU SYSTEME D’ANALYSE ET D’EVALUATION DE LA QUALITE DES FEVES BRUTES DE CACAO EN CONFORMITE AVEC LES EXIGENCES REGLEMENTAIRES

1. Contexte et justification

Pour soutenir le secteur du cacao, CNFA met en œuvre un projet de trois ans nommé **MOCA « Maximiser les Opportunités dans le Cacao »**.

Le Ministère de l’Agriculture des États-Unis (USDA) qui finance le projet à hauteur de 14,6 millions de dollars a accordé à CNFA une extension de temps sans fonds additionnels jusqu’au mois de Juillet 2021 en vue d’accroître la productivité et l’efficacité des acteurs de la chaîne de valeur du cacao.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de son projet MOCA, CNFA a sélectionné 14 porteurs de projet, y compris les entreprises privées, les femmes et les jeunes entrepreneurs, les coopératives, les groupements et associations de producteur en vue de bénéficier d’une subvention en nature.

Les subventions en nature financeront des activités et des investissements non seulement pour l’établissement de centres de services agricoles mais aussi, pour améliorer l’application des bonnes pratiques agricoles, la gestion des exploitations agricoles et des plantations, la gestion des coopératives et des entreprises, la capacité de stockage, la disponibilité et l’accès aux services agricoles, l’accès au marché du cacao, la diversification des producteurs, accès aux services financiers et au financement.

Dans le cadre général de son appui aux bénéficiaires de subvention, CNFA a incorporé le financement de formation externe dans sa contrepartie en vue du renforcement des capacités des bénéficiaires de subvention MOCA à gérer leurs organisations respectives et à accroître l’efficacité de leurs actions de développement.

Ainsi, sur la base de l’évaluation des besoins des organisations bénéficiaires, CNFA recherche un consultant spécialisé en Contrôle qualité pour former, coacher et appuyer ses bénéficiaires dans la mise en place d’un système de contrôle qualité des propriétés biologique et /ou chimiques des fèves de cacao ou ses composants.

Les bénéficiaires visés par cet appui technique sont au nombre de 03 et se présentent comme suit :

Type	Localisation	Productions commercialisées	Nombre de section/coopérative
Coopérative	Blahou (S/P de Grand-Zattry)	1 008 tonnes	5
Union de Coopératives	Bonon (Dept de Daloa)	180 tonnes	3
Coopérative	Daloa	1 833 446 tonnes	3

Quelques points d'appui technique :

(1°) Evaluation préalable

- Identifier et diagnostiquer les dysfonctionnements et/ ou anomalies et proposer des solutions pertinentes
- Optimiser les méthodes et procédés de contrôle qualité

(2°) Elaboration du manuel de procédures de contrôle qualité

- Déterminer les niveaux de contrôles
- Proposition de modes opératoires : approuve ou rejette les volumes en dépôt vente sur la base des résultats d'analyse comparés aux spécifications et/ou exigences
- Qualification des équipements utiles et nécessaires
- Procédures et méthodes de contrôle qualité : échantillonnage/ analyse, étalonnage / calibrage post-control, inspections des sites et magasin, etc.

(3°) Formation à l'utilisation efficace du matériel et des équipements de contrôle (démonstrations pratiques)

- Contrôle du démarrage des nouveaux équipements (KPM, Humidimètre, etc...)

(4°) Renforcer les compétences du personnel

- Accompagnement du personnel d'analyse et de contrôle ; tutorat, stage d'immersion, session de partage de bonnes pratiques.

2. Objectifs

Améliorer le système d'analyse et de l'évaluation de la qualité des fèves brutes de cacao en conformité avec les exigences réglementaires.

2.1. Objectifs spécifiques et résultats attendus

Les porteurs de projet :

- Disposent d'une procédure et d'un système de contrôle qualité des fèves brutes de cacao
- Sont formés aux étapes de contrôle de la qualité des différents stades de la production
- Sont outillés par des démonstrations pratiques à l'utilisation des matériels et équipements de contrôle qualité
- Ont leur personnel formé aux techniques de contrôle qualité des fèves
- Sont soutenus dans leur initiative d'amélioration continue sur le site

2.2. Caractéristiques du dispositif de formation demandée

Le dispositif de formation demandé doit permettre de répondre aux points suivants :

-Proposer un suivi individuel pour chaque organisation en tenant compte de leur attente et besoins spécifiques.

Les objectifs d'amélioration seront identifiés préalablement à l'élaboration des modules de formation et de visite individuelle ou groupée.

3. Méthodologie

Le consultant proposera les modalités qui lui paraissent les mieux adaptées à ce dispositif de formation et validé par CNFA. Toutefois, les formations en présentiel seront privilégiées. Le formateur devra utiliser une approche andragogique pour garantir une bonne efficacité de la formation.

4. Effectifs

L'effectif de chaque organisation pourra varier en fonction du module mais aussi du coût de la formation.

5.Participants

Groupe cible : la liste définitive sera partagée dès réception de la proposition de coût.

6.Date de mise en œuvre et tâche à réaliser par le consultant/formateur

Le Consultant aura une mission de 30 jours à raison de 6 jours/ mois à compter du 1^{er} décembre 2020 au 30 avril 2021.

Le consultant/formateur prendra en charge :

- La préparation des modules de formation,
- Entreprendre les séances de formation, coaching et appui en français ou langues locales
- Ses déplacements sur les sites
- La rédaction du rapport final en français
- L'élaboration du plan d'actions correctives respectif à chaque bénéficiaire

7.Lieu

Les formations, les coaching, démonstrations, appui technique et autres se dérouleront sur le site de chaque bénéficiaire.

8. Offre technique et financière

Elle précisera :

- Le plan d'implémentation de la mission
- Les appuis techniques et les différents modules prévisionnels de formation susceptibles d'être proposés.
- Les modalités pédagogiques.
- Les supports pédagogiques proposés.
- Le nom et les qualifications du ou des formateurs.
- Le prix.

9. Profil du Consultant (e)

- Diplômé (e) d'études (BAC+3 ou +) en agronomie, agroalimentaire, chimiste, contrôle qualité ou équivalent ;
- Démontrer une expérience significative dans l'analyse du contrôle qualité des fèves de cacao ;
- Démontrer une très bonne connaissance des zones d'implantation des bureaux de CNFA
- Démontrer une très bonne expérience dans le montage de projet agricole, de création de valeur, de contrôle qualité et de renforcement de capacités ;

- Démontrer une forte capacité à maximiser les opportunités d'affaires ;
- Orienter résultats et haute performance
- Démontrer de fortes aptitudes en leadership, en gestion des parties prenantes, au coaching et au travail d'équipe ;
- Démontrer de bonnes compétences en communication (orale et écrite) ;
- Démontrer une bonne maîtrise de la langue française et de la bureautique (MS Office / Windows) ;
- Démontrer une bonne compréhension de l'organisation, des contraintes et défis des entreprises rurales « agricoles » ;
- Démontrer une bonne connaissance de quelques langues locales : Malinké, bété, et/ou Agni.

Les personnes intéressées doivent soumettre une offre technique et financière, incluant leur CV, référence, preuve de mission similaire à l'équipe de gestion du projet MOCA à l'adresse mail : info@cnfacotedivoire.org .

Une évaluation de toutes les offres reçues sera faite et seules les personnes présentant le profil recherché et l'offre technique et financière respectant dans le canevas du projet seront contactées pour une entrevue.

NB : La date limite de soumission des dossiers est fixée au Mercredi 25 Novembre 2020 à 18 heures au plus tard.

CNFA recherche un Consultant indépendant susceptible de réaliser tous les travaux, dispenser toutes les formations et ayant les compétences requises. Pas de saucissonnage de l'offre.

10. Evaluation des offres

L'évaluation se fera faite sur la base de la qualité et le coût.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre respecte les consignes de l'Appel d'Offres, satisfait aux conditions d'admissibilité et présente le meilleur rapport qualité-prix. La détermination du meilleur rapport qualité-prix tiendra compte des propositions techniques et financières, autrement dit, la meilleure approche et les résultats attendus combinés au respect du plafond budgétaire.

Analyse technique

Les offres seront analysées premièrement selon la proposition technique et sera noté sur 100 points. Seules les offres ayant au moins 80 points seront qualifiées pour la poursuite du processus d'attribution de l'offre.

Eléments	Points
Copie de diplôme BAC + 3 et plus (école d'agronomie, agroalimentaire, chimiste, expert qualité cacao, ou équivalent)	10
Expérience dans le domaine du contrôle qualité cacao (attestation de travail, certificat de formation, Award, participation à des journées du cacao en tant que paneliste, exposant)	30
Expérience significative dans les travaux similaires dans le cacao (3 attestations de bonne exécution/5 points par attestation)	15
Programme de travail détaillé (visite de terrain, contenus prévisionnels des modules, processus de suivi et coaching)	45
Total	100

NB : les points seront attribués sur la base de documents probants.

Analyse financière

-Temps de travail

Le temps de travail est estimé à 30 jours de travail pour les 3 structures. Ce temps devra couvrir l'état des lieux, les formations et démonstrations, les rédactions des manuels de procédures qualité et les rapports d'activités.

- Budget

L'enveloppe budgétaire de cette activité est d'un maximum de **4.5 millions (4.500.000) de FCFA**. Il s'agit uniquement des honoraires, des frais de déplacement et d'hébergement du consultant.

Toutes les autres charges, location de salle, déplacement et hébergement des participants, pause-café ou déjeuners, cahiers de l'apprenant sont à la charge du projet MOCA.

Analyse financière

L'offre le moins disant (F) aura la note maximale de 100.

Les notes des autres offres (X) sera déterminée selon formule suivante, $N = F * 100/X$

Les notes techniques et financières seront pondérées respectivement de 80% et 20%.

Le marché sera accordé à la structure ayant obtenu la note la plus élevée.

Attribution de l'offre

Le marché sera accordé au consultant ayant le maximum de points (note technique + note financière) et dont la proposition financière respecte le budget proposé.

Les propositions financières d'un montant supérieur au budget indiqué sont rejetées, celle correspondant à la note la plus élevée, est retenue, et le Consultant qui l'a soumise est invité à négocier un marché.

Le marché ne sera accordé que sur des propositions originales. Cependant, CNFA se réserve le droit de mener l'une des opérations suivantes :

- CNFA peut mener des négociations avec et / ou demander des précisions à tout soumissionnaire avant l'attribution ;
- Bien que la priorité soit accordée aux soumissionnaires capables de satisfaire à toutes les exigences techniques de la présente, CNFA peut attribuer un marché partiel ou le répartir entre divers fournisseurs dans l'intérêt du projet MOCA ;
- Ce présent Appel d'Offres peut être annulé à tout moment.

CNFA prévoit un Contrat de Prestation de Service au Soumissionnaire retenu.

Il est prévu une séance de négociation pour affiner les échanges avant la conclusion du contrat.

11. Proposition chiffrée

Les prix seront exprimés en FCFA. Les offres demeurent en vigueur pour une période minimum de soixante (60) jours ouvrables après expiration de l'offre. Les soumissionnaires sont invités à transmettre leurs offres.

12. Consignes relatives à la proposition

La rédaction des propositions doit satisfaire aux conditions ci-après :

(a) Rédaction uniquement en langue française ;

(b) La Proposition Technique doit être détaillée et susceptible de répondre aux besoins ;

© La proposition chiffrée doit être présentée avec les détails possibles en HT (honoraires, frais de logement et déplacement) par activité.

- | (c) Trois contacts (3) de personnes-ressources provenant d'organisations et / ou de particuliers pour lesquels le soumissionnaire a réalisé des travaux similaires.